

Compte rendu de la 60^{ème} assemblée générale ordinaire 2015 du 23 janvier 2016 à 18h00

Le Paraclub remercie de leurs présences :

Président de la ligue Rhône Alpes
Président du Comité Départemental

Présents :
Cf liste en annexe

Assemblée Générale Ordinaire

Présentation du comité :

Bertrand MAZIERE : Président
François MINGARD : Secrétaire
Franck VANELSTRAETE : Trésorier
Cindy DELBERGUE
Jean-Marie KOCH
Franck FRAUCIEL

Sommaire :

- 1 : Rapport moral et d'activité 2015
- 2 : Rapport Financier 2015 et prévisionnel 2016
- 3 : Rapport d'orientation 2016
- 4 : Intervention des officiels
- 5 : Elections du comité
- 6 : Questions diverses

1 : Rapport moral et d'activité 2015

A : Ressources

-Subventions

Nous recevons des subventions de la part de la Mairie, du département (aide déplacement), du comité départemental et de la Ligue RA de Parachutisme. La subvention la plus importante étant celle de la Ville d'Annecy.

Pour pouvoir bénéficier de ces aides, nous réalisons chaque année des dossiers officiels de demande de subvention.

Je voudrais également remercier la Mairie d'Annecy pour la mise à disposition du local.

-Cotisation Club

Nous percevons les cotisations des membres du club, mais aussi les cotisations pour la Ligue mais que nous reversons en fin d'année.

Nous avons prévu de ne pas augmenter notre cotisation cette année, comme ce fut le cas l'année dernière.

-Fonction dans les instances fédérale et locales

Mazière Bertrand ; membre de la Ligue de Parachutisme Rhône-Alpes

Franck Vanelstraete ; membre du Comité Départemental de Parachutisme de Haute-Savoie

B : Dépenses

-Obligatoires

Affiliation à la fédération française de Parachutisme

Affiliation à la ligue de Parachutisme Rhône-Alpes

Affiliation au Comité Départemental de Parachutisme de Haute-Savoie

Le trésorier les détaillera dans son rapport financier.

Les frais de fonctionnement et quelques achats.

Participation aux frais de déplacement des parachutistes, les aides à la compétition.

Les abonnements à différentes revues.



SALLE JEAN-SONNERAT, 12 Rue Louis BOCH, 74000 ANNECY

Tel : 04 50 57 24 42

@ mail : paraclub.annecy@bbox.fr



Association soumise à la loi du 1° juillet 1901, déclarée en préfecture sous le n° W741000499

Il est à noter l'abandon de la « Charte Compétiteur » de moins en moins de fonds étant disponibles (Ligue, Mairie etc etc).

Le support du Para-Club à ses compétiteurs se fera dorénavant sur la base d'une participation au cout des sauts effectués lors des compétitions Nationales, sur demande des compétiteurs et contre justificatifs de frais.

Il est par contre prévu une aide allouée pour les participants à différents sauts de « record ».

Il a été suggéré lors des discussions de prévoir une bannière ou pancarte mentionnant le Para-Club d'Annecy ainsi que la Ligue Rhône Alpes de Parachutisme qui serait utilisée lors des séances photos au sol à l'occasion des « records », afin de nous donner un peu de visibilité.

C : Participation du Club

- Comité Départemental
- Ligue

Avec notamment :

AG du comité départemental à Annecy
Représentant : Franck Vanelstraete

AG de la Ligue à Bourgoin-Jallieu
Représentant : Bertrand Mazière

Réunion du comité départemental à Annecy
Représentant : Franck Vanelstraete

Réunions de la Ligue à Bourgoin-Jallieu
Représentant : Bertrand Mazière

Réunion du comité départemental à Annecy
Représentant : Franck Vanelstraete

AG du club Virage
Représentant : Franck Vanelstraete

Nombre de permanence club : une cinquantaine de permanences ont été assurées par Messieurs Davat, Vanelstraete et Mazière sur l'année soit plus de 150 heures de bénévolat.

Toutes ces permanences, ces réunions sont très importantes, elles permettent de se faire connaître et de participer à la vie de notre activité. Je profite de ce rapport pour remercier les membres du bureau qui se sont impliqués tout au long de l'année.



SALLE JEAN-SONNERAT, 12 Rue Louis BOCH, 74000 ANNECY

Tel : 04 50 57 24 42

@ mail : paraclub.annecy@bbox.fr



Association soumise à la loi du 1° juillet 1901, déclarée en préfecture sous le n° W741000499

D : Résultats sportifs

Comme chaque année depuis longtemps maintenant, le club a vu un bon nombre de ses membres participer à des compétitions nationales et internationales. Voici le résumé de leurs résultats :

Championnat de France Indoor :

6°/10 : Equipe avec O. Herlan

Coupe de France VR4 N1 :

3°/11 : Equipe avec O. Herlan

Coupe de France PA Voltige :

6°/23 : PC ANNECY

Championnat de France :

VR4N1 :

1°/10 : VR4 France féminin Michel Laynaud

VR8N1 :

2°/4 : Equipe avec P. Cacheux

PA Voltige :

43°/62 : Mensah Ayité

European Parachuting Championships & World Cup 2015 Formation Skydiving - FS8 Open - Overall Results

Rank	Country	Name	R1	R2	R3	R4	R5	R6	R7	R8	R9	R10	Total	Avg
1	FRA	Aerodyne Maubeuge	28	30	23	18	18	17	18	26			178	22.3
2	RUS	Tanay 8	24	24	19	17	17	15	14	20			150	18.8
3=	QAT	Qatar Falcons	17	19	15	12	13	13	12	15			116	14.5
3=	NED	M8trix	20	17	15	12	11	11	13	17			116	14.5
5	ITA	EX3ENERGY	11	10	12	9	8	9	11	11			81	10.1
6	GBR	Awkward Turtles	7	4	5	6	3	6	5	2			38	4.8

European Parachuting Championships & World Cup 2015 Formation Skydiving - FS4 Female - Overall Results

Rank	Country	Name	R1	R2	R3	R4	R5	R6	R7	R8	R9	R10	Total	Avg
1	FRA	VR4 France Feminin	21	25	24	19	23	22	22	16	20	21	213	21.3
2	RUS	Infra Red Band	12	17	15	12	11	13	14	12	13	14	133	13.3
3	AUS	Bellatrix	13	16	14	11	15	12	13	10	14	13	131	13.1
4	POL	No Mercy	11	7	11	9	9	14	0	11	10	12	94	9.4

Championnat d'Europe et coupe du monde VR :

Michel LAYNAUD : 1°/4

Damien SORLIN : 1°/6 et le record d'Europe !!!

E : Point particulier

En 2014, le club a été assigné en justice par deux ex-membres. Le procès s'est tenu au TGI d'Annecy dans le courant du premier semestre 2015. Le jugement a été rendu le 8 juillet 2015. Vous trouverez ci-dessous la décision rendue par ce tribunal en premier instance. Sur demande vous pouvez consulter l'intégralité du jugement ainsi que les divers conclusions au local du club.

PAR CES MOTIFS

Statuant publiquement, contradictoirement et en premier ressort,

Annule la décision disciplinaire d'exclusion prise par le PARACLUB D'ANNECY à l'encontre de Mademoiselle Delphine GIRODON.

Condamne le PARACLUB D'ANNECY à payer à Mademoiselle Delphine GIRODON la somme de 1€ symbolique à titre de dommages et intérêts en réparation de son préjudice moral.

Déboute Mademoiselle Delphine GIRODON de sa demande en indemnisation au titre d'un préjudice matériel.

Déboute Monsieur Rénaud LOUCHART de l'ensemble de ses demandes formées à l'encontre du PARACLUB D'ANNECY.

Condamne Monsieur Rénaud LOUCHART à payer au PARACLUB D'ANNECY la somme de 2.017 € au titre du matériel conservé.

Dit n'y avoir lieu à allocation d'une indemnité en application des dispositions de l'article 700 du code de procédure civile.

Dit n'y avoir lieu à prononcer l'exécution provisoire.

Fait masse des dépens et dit qu'ils seront supportés par moitié entre Monsieur Rénaud LOUCHART et le PARACLUB D'ANNECY avec application des dispositions de l'article 699 du code de procédure civile au profit de Maître SALE.

Pour Copie Certifiée Conforme

Le Greffier en Chef

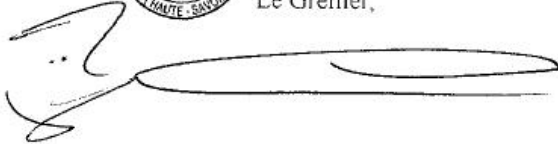


**AINSI JUGÉ ET PRONONCÉ AU TRIBUNAL DE GRANDE
INSTANCE D'ANNECY LE HUIT JUILLET DEUX MIL QUINZE**

Et le présent jugement a été signé par le Président et le Greffier.

Le Greffier,

Le Président,



La partie adverse ayant fait appel total de cette décision, le jugement n'a pas été appliqué pour le moment. L'affaire suit donc son cours et nous tiendrons nos membres informés de l'issue de cette affaire dès que nous la connaissons.

F : Activités autres

Participation de certains membres du paracub à divers événements à l'étranger, notamment des tentatives de records en grande formation.



SALLE JEAN-SONNERAT, 12 Rue Louis BOCH, 74000 ANNECY

Tel : 04 50 57 24 42

@ mail : paracub.annecy@bbox.fr



Association soumise à la loi du 1° juillet 1901, déclarée en préfecture sous le n° W741000499

Nous sommes aussi fiers de la réussite de plusieurs records de France en grande formation féminins réalisés à Pau en septembre 2015 par 2 de nos adhérentes.

Nous sommes aussi heureux d'avoir parmi nos licenciés des nouveaux recordmen du monde de séquence en grande formation.

Le club a été une nouvelle fois sollicité pour organiser des sauts de démonstration lors de différentes manifestations dans la région.

. Saut pour le 50° anniversaire du tournoi de Volley-ball d'Annecy. 3 parachutistes sautant d'hélicoptère sur le Paquier ont assuré au mieux cette prestation.

. Saut sur le plateau des Glières, comme chaque année. Une météo clémente a permis aux sautants d'assurer une nouvelle fois un beau spectacle.

. Saut à Frangy. Après un problème administratif qui avait empêché la réalisation de ce saut une année précédente, nous avons pu effectuer ce saut avec succès pour le plus grand plaisir des organisateurs.

Encore une fois, le paraclub a participé financièrement et humainement de façon importante à la réussite de la coupe de la ligue organisée à Lyon Corbas. Une somme de 2000 € a permis de financer en grande partie l'achat des T-shirts offerts aux compétiteurs.

Deux membres du club étaient aussi présents dans le saut effectué lors de la coupe Icare à St Hilaire du Touvet.

G : Bilan des licences

26 licences cette année contre 28 l'année dernière. A noter que nous avons parmi ces 28 licenciés deux personnes qui ont été exclues du club peu après la dernière AG. Nous avons aussi quelques adhérents qui n'ont pas pu prendre leur licence chez nous cette année.

Nous avons enfin stabilisé le nombre de licenciés cette année. Les efforts fournis par les membres du comité laissent espérer une stabilisation voir une légère augmentation de ce nombre.

La raison nous pénalisant pour notre développement est toujours la même année après année, nous n'avons pas drop-zone sur Annecy et aucun accord avec aucune des plateformes voisines telles que Chambéry et Aix-les-Bains qui établissent les licences des Annéciens au nom de leurs structures les gens ayant pour habitude de se licencier à l'endroit où ils sautent.

Vote de l'assemblée sur le rapport moral et le rapport d'activité:

A l'issue de la présentation du rapport moral et d'activités par le Président il sera procédé au vote par les présents et représentés. Le rapport sera approuvé à l'unanimité moins une abstention de la part de Jérôme Faure.

2 : Rapport Financier 2015 et prévisionnel 2016

Compte de résultat 2015 :

LOGICIEL de COMPTABILITE ASSOCIATIVE

Compte de Résultat 2015 - PARACLUB ANNECY

DÉPENSES		
	INTITULÉ	MONTANT
605	Achats de matériel et équipements	191.15
6063	Fournitures d'entretien et petit équipement	178.65
6064	Fournitures administratives	50.00
615	Travaux, entretien et réparation	195.00
616	Assurance	159.64
618	Documentation	106.50
622	Honoraires	2385.00
625	Déplacements, missions et réceptions	8066.92
6262	Télécommunications	667.25
627	Frais bancaires	7.60
628	Divers	1692.25
650	Cotisations	4947.00
651	Manifestations sportives	4906.43
68154	Dotations Amortissements Matériel	3152.11
TOTAL DÉPENSES		26705.50
		RÉSULTAT : -6 257.89

RECETTES		
	INTITULÉ	MONTANT
744	Commune	3450.00
748	Autres subventions	3590.00
750	Cotisations membres	5234.00
751	Manifestations sportives	7912.71
761	Produits financiers	260.90

TOTAL RECETTES	20447.61
----------------	----------

Prévisionnel 2016 :

LOGICIEL de COMPTABILITE ASSOCIATIVE
Prévisionnel 2016 - PARACLUB ANNECY

DÉPENSES		
Intitulé		Montant
604	Achats d'études et prestations de services	3000
6063	Fournitures d'entretien et petit équipement	130
6064	Fournitures administratives	100
625	Déplacements, missions et réceptions	4000
6261	Frais Postaux	100
6262	Télécommunications	260
627	Frais bancaires	10
650	Cotisations	4800
651	Manifestations sportives	4000
TOTAL DÉPENSES		16400

RECETTES		
Intitulé		Montant
744	Commune	3000
745	Subvention Dept	400
748	Subvention Ligue	2000
750	Cotisations membres (35 membres)	5800
751	Manifestations sportives (3 prestations)	5000
761	Produits financiers	200

TOTAL RECETTES	16400
-----------------------	--------------

Résultat : 0

BILAN - exercice 2015 - paraclub anney

ACTIF					PASSIF				
INTITULÉ	VB	AMORT.	VNC	N-1	INTITULÉ	N	N-1		
213	Constructions Installations	0.00	0.00	0.00	101	Fonds Associatifs	0.00	0.00	
2154	Matériel	10456.70	3152.11	7304.59	106	Réserves	51867.63	51867.63	
2181	Matériel de transport	0.00	0.00	0.00	110	Report à nouveau (119)	0.00	0.00	
2182	Matériel de bureau	0.00	0.00	0.00	120	Résultat de l'exercice (129)	-6257.89	-9499.97	
2183	Matériel informatique	0.00	0.00	0.00	1) FONDS DE L'ASSOCIATION				
2184	Mobilier	0.00	0.00	0.00	131	Europe / Etat	0.00	0.00	
261	Titres			0.00	132	Région	0.00	0.00	
1) ACTIF IMMOBILISÉ				7304.59	10456.70	133	Département	0.00	0.00
350	Stocks matériel et équipements			0.00	134	Commune	0.00	0.00	
2) STOCKS				0.00	0.00	135	CNDS	0.00	0.00
506	Actions			0.00	136	Autres	0.00	0.00	
508	SICAV			0.00	2) SUBVENTIONS DE L'ASSOCIATION				
512A	Compte Courant			200.00	151	Provisions	0.00	0.00	
512B	Compte Epargne			28605.18	161	Emprunts	0.00	0.00	
514	Banque postale			0.00	194	Fonds dédiés sub. de Fonct@ment	0.00	0.00	
515	Livret A			0.00	400	Fournisseurs	0.00	0.00	
530	Caisse			0.00	401	Dettes	0.00	0.00	
3) TRÉSORERIE DISPONIBLE				28605.18	31910.96	402	Autres Dettes	0.00	0.00
410	Adhérents			0.00	430	Dettes Sociales	0.00	0.00	
416	Adhérents - usagers douteux			0.00	4686	Charges à payer	0.00	0.00	
4687	Produits à recevoir			0.00	487	Recettes Constatées d'Avance	0.00	0.00	
486	Dépenses Constatées d'Avance			0.00					
TOTAL				36109.77	42367.66	TOTAL		45609.74	42367.66

Vote du rapport financier.

A l'issue de la présentation du rapport financier il sera procédé au vote par les présents et représentés. Le rapport sera approuvé à l'unanimité

 **SALLE JEAN-SONNERAT, 12 Rue Louis BOCH, 74000 ANNECY** 
Tel : 04 50 57 24 42 @ mail : paraclub.anney@bbox.fr

Association soumise à la loi du 1° juillet 1901, déclarée en préfecture sous le n° W741000499

3 : Rapport d'orientation 2016

Concernant le prix de la licence 2016, celui-ci est identique à celui de 2015.

Cette année encore, nous souhaitons que les compétiteurs puissent représenter notre club et la ville d'Annecy lors des différentes compétitions régionales, nationales et internationales qui auront lieu cette saison. Il est demandé aux compétiteurs de nous envoyer en fin de saison (au plus tard le 15 novembre 2016) leurs résultats et leurs justificatifs d'inscriptions, le paraclub participera à leurs efforts dans ce domaine en fonction de son budget.

Un des buts cette année sera également de continuer à **participer à différentes manifestations organisées sur la région ou même en France**, tant dans un cadre sportif que dans un cadre social. Nous pensons ainsi participer à l'organisation de la coupe de la ligue à Grenoble (38) en proposant une aide financière et humaine dans la limite de nos capacités.

Nous souhaiterions cette année encore pouvoir participer à une **manifestation phare de la ville**. Nous sommes attachés à notre ville et essayons au maximum de représenter de façon positive Annecy partout où nous allons, c'est pourquoi il nous paraît aussi très important de pouvoir montrer aux citoyens de notre commune notre savoir faire. A cette occasion nous avons été informés de l'organisation d'un saut de Noratlas sur le Paquier en mai, affaire à suivre ...

Nous espérons pouvoir à nouveau organiser le saut de démonstration sur le plateau des Glières. Nous avons aussi été contacté par la production du film « HHhH » pour effectuer une prestation technique lors du tournage ayant eu lieu au Grand Bornand les 14 et 15 janvier 2016. La prestation s'est parfaitement bien déroulée, nous en reparlerons lors de l'AG de l'année prochaine.

Comme à l'accoutumée nous serons présents à toutes les activités qui nous incombent dans la mesure de nos possibilités, et nous invitons tous nos adhérents à y participer.

Le budget prévisionnel 2016 est dans la lignée de celui de 2015.

4 : Intervention des officiels

Intervention de Pierre Fromentin / Ligue Rhône Alpes de Parachutisme :

Il a été à nouveau et comme chaque année souligné que le Para-Club d'Annecy est le plus gros pourvoyeur de compétiteurs de la Ligue Rhône Alpes et qu'en ce sens la Ligue va continuer à apporter son soutien dans la mesure de ses possibilités

 **SALLE JEAN-SONNERAT, 12 Rue Louis BOCH, 74000 ANNECY** 

Tel : 04 50 57 24 42 @ mail : paraclub.annecy@bbox.fr

Association soumise à la loi du 1° juillet 1901, déclarée en préfecture sous le n° W741000499

Avec le projet de soufflerie à venir sur Bron il a été convenu d'essayer de trouver avec l'aide de la Ligue Rhône Alpes de Parachutisme la possibilité de développer une / des animations et / ou événements « indoor » dans le futur

Intervention de Gérard Perret du Comité Départemental :

Force est de constater que le Para-Club d'Annecy a de nouveau été gâté cette année par les soucis liés entre autres à la procédure toujours en cours. Il faut tous continuer à regarder vers l'avenir, dans ce sens le Comité Départemental continuera à appuyer le Para-Club d'Annecy dans la mesure de ses possibilités.

5 : Election du nouveau comité

Pas de démissionnaires.

6 : Questions diverses

L'ordre du jour étant couvert, le Président prononcera la clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire 2015 du Para-Club d'Annecy à 19h10, pour convier l'ensemble des participants à un pot de l'amitié.

Bertrand Mazière
Président










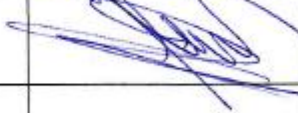
Annexe :

Liste des présents et représentés

Paracub d'Anecy
Salle Sonnerat,
12 Rue Louis Boch
74000 ANNECY

Feuille/registre de présence
Assemblée générale du 23/01/16

Feuille 1/1

Nom, Prenom	Adresse	Mandats détenus Nom et Adresse du mandant	Signatures
Mazéin Bertrand	4 Chemin du Cimet 73420 Drumettay	Christophe BRAUER	
VANDELSTRACTE Franck	21 Av Pombozre 74600 BEYRON	Jaume SARLIN	
DELBERGESE Cindy	950 AV Nina Simone 30000 MTD	Irae CHARPIER	
PINGARD François	ROUTE DE DROLORE 1974 ARBAZ SUISSE	Sardo D'ALBA	
LAYNAUD Riebel	M RUE PIERE 30000 NIMES	Antoine EUGÈNE	
HERLAN Olivier	33 rue Maitronne 38400 DOMÈRE		
FAURE Jérôme	73 Bd du colt chaussé 9200 Neuilly		
FRANCIET F	CHEMIN DES MUTINS 49 GE	ALEX FASOLE	

Paracub d'Anecy



SALLE JEAN-SONNERAT, 12 Rue Louis BOCH, 74000 ANNECY

Tel : 04 50 57 24 42

@ mail : paracub.anecy@bbox.fr



Association soumise à la loi du 1° juillet 1901, déclarée en préfecture sous le n° W741000499

PROCURATION POUR L'AG du PARACLUB
Assemblée générale du samedi 23 janvier 2016

Je soussigné(e) Christophe BRAUER donne procuration à Bertrand Mazière pour voter en mon nom lors de l'Assemblée Générale de l'association paraclub d'Annecy le 23 janvier 2016.
Fait à Lyon, le 4/1/2016 Signature



PROCURATION POUR L'AG du PARACLUB
Assemblée générale du samedi 23 janvier 2016

Je soussigné(e) Vuarnet Sorlin donne procuration à Franck Vane Rhaete pour voter en mon nom lors de l'Assemblée Générale de l'association paraclub d'Annecy le 23 janvier 2016.
Fait à ANNECY, le 23.01.2016 Signature



PROCURATION POUR L'AG du PARACLUB
Assemblée générale du samedi 23 janvier 2016

Je soussigné(e) IVAN CHARTIER donne procuration à CINDY DELBERGUE pour voter en mon nom lors de l'Assemblée Générale de l'association paraclub d'Annecy le 23 janvier 2016.
Fait à LEVENS, le 2.1 janvier 2016 Signature

Ivan CHARTIER


PROCURATION POUR L'AG du PARACLUB
Assemblée générale du samedi 23 janvier 2016

Je soussigné(e) S. d'Alvira donne procuration à François Juge pour voter en mon nom lors de l'Assemblée Générale de l'association paraclub d'Annecy le 23 janvier 2016.
Fait à Boffalora, le 20/1/2016 Signature

PEUVENT AVOIR PLUS D'UNE SEULE
PERSONNE À

PROCURATION POUR L'AG du PARACLUB

Assemblée générale du samedi 23 janvier 2016

Je soussigné(e) Antoine ELLEGENE donne procuration à D. LAYNAUD pour voter en mon nom lors de l'Assemblée Générale de l'association paraclub d'Annecy le 23 janvier 2016.

Fait à Longjumeau, le 18/01/2016 Signature

bon pour pouvoir


PROCURATION POUR L'AG du PARACLUB

Assemblée générale du samedi 23 janvier 2016

Je soussigné(e) A. FAJOLE donne procuration à F. FRAUCIPL pour voter en mon nom lors de l'Assemblée Générale de l'association paraclub d'Annecy le 23 janvier 2016.

Fait à Beignin, le 22/01/16 Signature

